Ami du Clergé du 13 août 1936

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Cours de prônes sur les Evangiles. — LI. *13e Dim. après la Pentecôte :* Trois leçons de cet évangile, 497. — LII. *14e Dimanche :* Confiance en la Providence, 499.
Courtes instructions sur le Symbole. — XLIII. Le Saint Esprit, 500.
Neuvaine préparatoire à la fête d'un Saint. — I. Grandeurs du chrétien : Noblesse d'origine, 503. — II. Grandeurs du chrétien : Noblesse d'intelligence, 505.
Sujets de circonstance. — Aux obsèques d'un jeune homme du Patronage, 507.
Les personnages évangéliques. — LXXV. Les Docteurs de la Loi, 508. — LXXVI. Les prêtres de l'Ancien Testament, 510.

COURS DE PRONES SUR LES EVANGILES

LI

13e Dimanche après la Pentecôte

TROIS LEÇONS DE CET ÉVANGILE

Mes frères,

L'Evangile d'aujourd'hui est extrêmement riche en leçons et le temps me manquerait pour vous les exposer toutes. J'en choisirai donc trois seulement. La première nous est fournie par les dix lépreux, la seconde par le Samaritain qui faisait partie de leur groupe et la troisième par Notre-Seigneur lui-même.

I

Les dix lépreux nous donnent une leçon de confiance en Dieu et de recours à lui dans nos peines.

Notre-Seigneur se trouvait sur les frontières de la Samarie et de la Galilée, retournant à Jérusalem, quand, à l'entrée d'un village, dix lépreux se présentèrent à lui. Leur maladie était terrible, elle rongeait la peau, les chairs, puis les os, et le pire, c'est qu'elle était presque toujours incurable. Aussi nul fléau n'était plus redouté des Juifs et pour s'en préserver ils excluaient de la société ceux qui en étaient atteints. Relégués aux portes des villes, les vêtements en lambeaux comme pour un deuil, la tête rasée, le visage couvert d'un voile, ils n'étaient plus aux yeux de leurs concitoyens que des sépulcres animés, obligés de pousser à l'approche de tout homme ce cri lugubre : « Impur ! » afin de signaler leur présence et de mettre les personnes saines en garde contre la contagion de leur contact.

Tel était le misérable sort des malheureux qui venaient implorer la pitié de Jésus. Rejetés des hommes, ils s'étaient groupés ensemble, afin de se venir en aide mutuellement, sans s'occuper des divergences d'origine ou de croyance qui pouvaient les séparer. Leur groupe était formé, en effet, de neuf Juifs et d'un Samaritain. Quelques-uns, sans doute, n'étaient malades et isolés que depuis peu du reste des hommes. Encore en bonne santé, ils avaient entendu parler de Jésus, de ses miracles ; peut-être même avaient-ils assisté à la guérison de lépreux comme eux, ils en avaient fait part à leurs compagnons et tous, sans doute, se disaient que s'ils avaient le bonheur de le voir, il les guérirait eux aussi.

Or voici que cette bonne fortune leur est offerte. Un jour, voyant une foule passer à proximité de leur retraite, ils apprennent qu'elle accompagne Jésus. En hâte, ils s'approchent de lui autant que la loi le leur permet et de loin, tous ensemble se mettent à crier d'une voix suppliante : « Jésus, notre Maître, ayez pitié de nous ! »

Leur prière n'était pas longue, mais combien le sentiment qu'avaient de leur misère ceux qui la faisaient, combien le vif désir et l'espoir qu'ils avaient d'être exaucés en compensaient la brièveté ! Du reste, ils la redirent sans doute plusieurs fois et chaque fois avec plus d'instance, jusqu'à ce qu'elle ait été entendue de Jésus et attiré son attention.

M. f., un jour viendra pour chacun de nous où nous nous sentirons, comme les lépreux, abandonnés des hommes, où, en tout cas, les hommes, malgré leur bonne volonté, ne pourront plus rien pour nous. Un malheur inévitable, une catastrophe irréparable, une maladie douloureuse et incurable les trouvera impuissants à nous sauver. Oh ! alors, dans notre détresse, comme les lépreux, tournons-nous vers Dieu et crions-lui, nous aussi : « O mon Dieu, vous qui êtes le Maître, vous qui tenez mon sort, ma vie entre vos mains, ayez pitié de moi ! »

Et sans attendre ces cas extrêmes et désespérés, dans tous nos besoins, dans toutes nos épreuves, recourons à Dieu avec confiance. Et pour que notre prière soit mieux écoutée de lui, demandons à ceux qui nous entourent, à nos parents, à nos amis, aux personnes pieuses et charitables de prier avec nous et pour nous. C'est parce qu'ils priaient en commun que les lépreux furent exaucés si promptement. C'est aussi parce qu'ils priaient avec foi et confiance.

« Allez vous montrer aux prêtres, » leur dit le Sauveur. Et sans objecter qu'ils ne sont pas encore guéris, persuadés qu'ils le seront, ils obéissent à Jésus qui les guérit en effet, tandis qu'ils se rendaient chez les prêtres chargés de constater les rares guérisons de ce genre et de permettre à leurs heureux bénéficiaires de reprendre leur vie ordinaire.

II

Lorsque nos dix lépreux arrivèrent devant les prêtres, ils n'eurent pas de peine à faire constater leur guérison. La hideuse blancheur, symptôme de la lèpre, avait disparu de leur corps, les plaies

qui désagrégeaient leurs membres ne laissaient même pas de traces, leur chair était redevenue nette et saine. Quelle joie pour eux d'être autorisés à rentrer dans leur village, leur famille et de n'être plus un objet de répulsion ! Quelle joie surtout de n'avoir plus à redouter la mort affreuse vers laquelle les acheminait cette terrible maladie ! Il semble qu'après avoir satisfait aux prescriptions de la Loi, ils auraient dû avoir hâte d'aller remercier Celui à qui ils étaient redevables d'un si grand bienfait.

Eh bien ! non, des dix miraculés il n'y en a qu'un, le Samaritain, qui a cette élémentaire politesse. Voyant qu'il était guéri, il revient bien vite sur ses pas en glorifiant Dieu à haute voix et, ayant rejoint Jésus, il se prosterne à ses pieds, la face contre terre, en le remerciant. Quant aux autres, ils ne songent qu'à jouir de la santé qui leur a été si généreusement rendue, sans songer à remercier celui à qui ils la doivent.

M. f., n'imitons pas ces ingrats, mais profitons plutôt de la belle leçon de reconnaissance que nous donne le Samaritain. Comme lui, plus que lui, nous avons été et sommes comblés tous les jours des bienfaits de Dieu. Il nous a donné la vie et nous l'a conservée jusqu'à ce jour. Combien de personnes de notre âge ne sont plus depuis longtemps ! Il nous garde la santé, ce bien si précieux sans lequel on ne jouit guère des autres et qu'on n'apprécie, hélas ! que quand on en est privé. Oh ! dès que cette santé périclite, comme nous importunons le bon Dieu, comme nous le prions afin qu'il nous la rende ! Mais le fait de nous la conserver n'est-il pas un bienfait plus grand que de nous la rendre ? Remercions donc Dieu quand il nous délivre de la maladie, remercions-le davantage encore lorsqu'il nous en préserve.

Remercions-le de la nourriture qu'il nous donne chaque jour pour réparer nos forces. Remercions-le de nous fournir du travail quand tant d'autres sont condamnés au chômage et à ses douloureuses conséquences, remercions-le de vouloir bien bénir nos entreprises. Tous les biens nous viennent de lui, sachons le remercier de tous ceux qu'il veut bien nous accorder. Mieux que cela : sachons-lui gré des maux dont il daigne nous préserver. Quand nous voyons un aveugle, un pauvre malheureux perclus de ses membres, un paralytique cloué sur son lit, un infirme quelconque qui excite notre pitié, que notre cœur reconnaissant s'élève vers Dieu pour lui dire : « Seigneur, je pourrais être comme ces infortunés qui sont tant à plaindre, vous ne l'avez point permis, soyez-en mille fois remercié ! »

La reconnaissance du lépreux samaritain ne resta pas sans récompense. Notre-Seigneur l'en félicita et lui dit : « Levez-vous, votre foi vous a sauvé. » Jésus veut sans doute dire par là qu'en même temps que la guérison de son corps il lui accorde la guérison de l'âme. Éclairé par le miracle dont il vient d'être l'heureux bénéficiaire, ce Samaritain croit à la divinité de Jésus qui l'a guéri, devient sans doute un de ses plus fervents disciples et mérite ainsi d'être éternellement sauvé. C'est en nous montrant reconnaissants envers Dieu pour les bienfaits qu'il nous accorde que nous mériterons, nous aussi, qu'il nous en accorde d'autres et de plus précieux encore. Quel puissant motif de lui témoigner notre gratitude !

III

Notre-Seigneur félicite le Samaritain et le récompense peut-être. Par contre, va-t-il punir les ingrats qui n'ont même pas daigné lui dire merci ? Non. Il se contente de se plaindre de leur ingratitude : « Tous les dix, demande-t-il, n'ont donc pas été guéris ? Où sont donc les neuf autres ? Il ne s'est trouvé que cet étranger pour revenir et rendre gloire à Dieu ? » Mais cela dit, pour exprimer la peine qu'il ressent plutôt que son mécontentement, il ne regrette pas ce qu'il a fait, il n'annule pas le bienfait qu'il a accordé aux neuf ingrats, il ne leur retire pas la santé qu'il leur a si généreusement rendue pour commander à la lèpre d'envahir à nouveau leurs corps.

Quelle leçon de générosité, quelle leçon d'indulgence et de pardon nous donne là Notre-Seigneur ! Les personnes charitables qui aiment à faire le bien, à rendre service autour d'elles, à venir en aide à ceux qui sont dans le besoin, feront bien d'en profiter, car il leur arrivera plus d'une fois, à elles aussi, d'obliger des ingrats. Qu'elles ne s'en étonnent pas : le disciple n'est pas au-dessus du Maître. Si les obligés de Notre-Seigneur se sont montrés si peu reconnaissants envers lui, si nous-mêmes tous les jours nous montrons si ingrats envers le bon Dieu, comment pourrions-nous nous étonner qu'on agisse de même envers nous ? Si parfois, une fois sur dix par exemple, on nous témoigne de la gratitude, soyons-en heureux, heureux pour nous qui verrons en cette gratitude une première récompense de notre bonne action et un encouragement à la renouveler, heureux pour nos obligés qui s'acquitteront ainsi de leur devoir et témoigneront de la noblesse de leur cœur.

Mais si nous ne recueillons qu'indifférence et oubli, encore une fois, ne nous en étonnons pas et estimons-nous heureux de n'être pas obligés de dire, comme Notre-Seigneur aux Juifs qu'il avait comblés de bienfaits : « J'ai fait beaucoup de bonnes œuvres en votre faveur, pour lequel de ces bienfaits voulez-vous me lapider ? » Il n'est pas rare, en effet, de voir des personnes que nous avons obligées nous en vouloir, soit parce que nous ne leur avons pas donné assez vite ou d'assez bonne grâce, soit parce qu'ils n'obtiennent pas nos aumônes aussi abondantes et aussi longtemps qu'ils l'espéraient.

Même si cela arrivait, nous ne devrions pas regretter d'avoir fait le bien ni cesser de le faire à nouveau. Les hommes peuvent se montrer ingrats, il est quelqu'un qui ne le sera pas : c'est Dieu, qui

a promis de considérer comme fait à lui-même tout ce que nous faisons au moindre des siens et de ne pas même laisser un verre d'eau sans récompense. Si nous faisons du bien à notre prochain pour l'amour de Dieu, nous nous consolerons d'autant mieux de son peu de reconnaissance que, n'ayant pas trouvé en celle-ci notre récompense ici-bas, nous aurons le droit d'en attendre une plus grande dans le ciel. Ainsi soit-il.

LII

14e Dimanche après la Pentecôte

CONFIANCE EN LA PROVIDENCE

Mes frères,

Dans l'Evangile de ce jour Notre-Seigneur nous met en garde contre un grand danger auquel trop de chrétiens d'aujourd'hui succombent : celui de travailler uniquement pour la terre et peu ou point pour le ciel. Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer, le servir sur la terre et le posséder éternellement dans le ciel. Avant tout, ayons donc à cœur de le servir, et comme nul ne peut servir deux maîtres, prenons garde de lui préférer le démon et tous les biens de ce monde auxquels il préside, cherchons avant tout le royaume de Dieu et sa justice et ne craignons pas pour autant de manquer du nécessaire ici-bas, car Dieu y pourvoira. Notre-Seigneur, en effet, nous promet que tout le reste nous sera donné par surcroît.

I

« Personne ne peut servir deux maîtres, » commence par affirmer le divin Maître, « car s'il aime l'un il haïra l'autre et s'il respecte l'un il méprisera l'autre. »

Notre Maître, c'est Dieu, c'est lui qui nous a créés et comme tel il a sur nous tous les droits. Mais il est un autre maître qui rêve de régner sur nous : c'est celui qui, dans le désert, transporta Jésus sur une haute montagne et, lui montrant de là tous les royaumes de la terre, lui dit : « Je vous donnerai tout cela si, vous prosternant, vous m'adorez. » C'est le prince de ce monde, c'est le démon qui cherche à nous faire oublier Dieu, oublier le ciel en nous promettant en échange les biens de la terre et le bonheur ici-bas.

Or, dit Notre Seigneur, vous ne pouvez servir en même temps Dieu et Mammon, c'est-à-dire le démon. Comment, en effet, servir deux maîtres qui commandent des choses contraires ? Le démon, dit S. Jean Chrysostome, autorise le vol, encourage l'injustice et tolère tous les moyens de s'enrichir, tandis que Jésus-Christ nous ordonne de nous dépouiller de ce que nous avons. Le divin Maître veut que nous soyons chastes, purs de cœur et de corps et que nous fuyions tout ce qui pourrait ternir cette fragile vertu ou nous la faire perdre ; le démon, au contraire, se plaît dans le vice impur et en impose les pratiques à ses adorateurs. Au service du démon, on peut contenter ses goûts pour la bonne chère, se livrer aux plaisirs de la table et même à l'ivrognerie, tandis qu'au service de Dieu il faut savoir se modérer dans l'usage des choses même légitimes et nécessaires. Le démon permet de rechercher les biens de ce monde et de s'y attacher comme à notre fin dernière ; Dieu nous le défend et veut que nous n'attachions notre cœur à rien de ce qui passe : « Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, » nous dit Notre-Seigneur, travaillez avant tout pour le ciel, efforcez-vous par-dessus tout de devenir assez saints et assez justes pour le mériter, et « tout le reste, » c'est-à-dire tout ce dont vous avez besoin ici-bas pour l'entretien de votre vie, « vous sera donné par surcroît. »

II

Voilà une promesse qui est bien oubliée ou, du moins, à laquelle on ne croit plus guère aujourd'hui. De toutes les vérités que nous a prêchées Notre-Seigneur, celle de l'existence de la Providence, de son action, de son intervention invisible, mais réelle, dans le monde, de la confiance que nous devons avoir en elle, cette vérité, dis-je, est aujourd'hui une des plus méconnues. Pourquoi y en a-t-il tant qui travaillent le dimanche, par exemple, dans les campagnes du moins, car les lois sociales ont supprimé le travail dans la plupart des industries et même dans le commerce ? Ce n'est pas d'ordinaire pour le plaisir de travailler, ce n'est pas non plus pour braver le Décalogue et faire acte d'impiété, c'est plutôt par défiance de la Providence, c'est parce qu'on oublie que Dieu, qui a donné les récoltes, peut également donner le beau temps pour les engranger. Pourquoi la loi qui commande aux époux de croître et de se multiplier est-elle tant profanée ? Parce que, répondent avec impertinence quelques-uns, si Dieu bénit les nombreuses familles, il ne les nourrit pas. C'est là une injure gratuite à la divine Providence, car l'expérience atteste que même quand l'Etat-providence n'essayait pas par ses allocations de remplacer la Providence du bon Dieu, dans les nombreuses familles non seulement aucun enfant ne mourait de faim, mais c'était dans ces familles que les enfants se portaient le mieux, parce qu'ils n'y étaient pas gâtés par les excès et les superfluités de toute sorte.

On ne croit plus à la Providence de Dieu qui promet que le nécessaire ne manquera jamais aux observateurs de sa Loi, pour une excellente raison : c'est qu'aujourd'hui on ne se contente plus du nécessaire, mais qu'on veut le confortable, voire même le superflu, et que ce superflu, Dieu ne l'a pas promis. Dieu a promis le pain de chaque jour et le vêtement indispensable, mais il n'a pas promis le luxe de la table et la coquetterie du costume que même les plus pauvres poursuivent à notre époque. Or puisqu'il ne l'a pas promis, que d'autre part on ne veut pas s'en passer, qu'on se priverait plutôt du nécessaire que du superflu, on

a recours à l'argent pour se le procurer et cet argent on s'efforce d'en gagner toujours davantage et par tous les moyens.

C'est pour en amasser davantage qu'on travaille le dimanche, qu'on ne recule pas devant les fraudes, les tromperies, les injustices de toute sorte. C'est pour s'en procurer et pouvoir mener une vie large que tant d'escrocs dépouillent de leurs économies sans vergogne tant de pauvres travailleurs. C'est afin de pouvoir en jouir soi-même qu'on rejette les charges de famille. On ne met plus sa confiance en Dieu, mais on la met dans l'argent, et c'est uniquement pour lui qu'on travaille, au lieu de travailler pour Dieu et pour le ciel.

III

En est-on plus heureux ? Non, car si l'argent est un bon serviteur, c'est un bien mauvais maître. A quels soucis, à quelles fatigues, à quelles bassesses, à quels remords s'exposent ceux qui le recherchent par n'importe quel moyen ! Et quand ils l'ont employé à satisfaire leurs passions, sont-ils contents ? Non, parce que notre cœur est fait pour d'autres biens que ceux de cette terre et que tout l'or du monde est incapable de lui donner le bonheur.

Pour trouver ce bonheur, il faudrait revenir à l'aimable simplicité d'autrefois et ne pas se créer des besoins qu'il est bien souvent impossible de satisfaire. Il faudrait, comme nous le conseille Notre-Seigneur, commencer par chercher avant tout le royaume de Dieu et sa justice ; on aurait dès lors le droit d'attendre de la divine Providence ce surcroît que le divin Maître nous a promis. Ce ne serait évidemment pas sans travailler, sans nous ingénier de notre mieux et pourvoir à nos besoins et à ceux des personnes dont nous avons la charge, car « aide-toi, le ciel t'aidera. » Mais ayant fait ce qui est en notre pouvoir, nous aurions le droit de compter sur Dieu pour le reste.

Voyez les excellentes raisons que Jésus nous donne pour étayer notre confiance en la divine Providence. C'est Dieu qui nous a créés, qui nous a donné la vie ; or lui qui nous a donné la vie nous refusera-t-il de quoi l'entretenir, surtout si nous faisons de notre côté ce qui est nécessaire pour cela ? C'est lui qui nous a donné notre corps, or le corps n'est-il pas plus précieux que le vêtement qui le couvre ? Qui peut le plus peut le moins ; Dieu qui a bien voulu nous donner la vie du corps, peut et veut certainement nous donner la nourriture nécessaire pour entretenir cette vie et le vêtement dont a besoin ce corps.

Aussi bien, il le fait en faveur de créatures qui ne nous valent pas. « Considérez, dit Jésus, les oiseaux du ciel, ils ne sèment pas, ils ne moissonnent pas, ils n'amassent rien dans des greniers, et cependant votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux et pouvez-vous supposer que Dieu vous refusera à vous qui travaillez et priez, ce qu'il leur accorde gratuitement ? »

« Et pour le vêtement, continue Notre-Seigneur, de quoi vous inquiétez-vous ? Voyez les lis des champs, comme ils croissent, ils ne travaillent point, ils ne filent point, et cependant je vous déclare que Salomon dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. » Alors qu'il se montre si généreux pour une herbe des champs qui est aujourd'hui et qu'on jettera demain au feu, vous lui feriez l'injure de croire qu'il sera moins généreux pour vous ? Quel manque de foi ce serait de votre part !

Soyez donc sans inquiétude et ne dites point : « Que mangerons-nous, que boirons-nous, de quoi nous vêtirons-nous ? » Que les païens s'inquiètent de ces choses, cela se comprend, ils ne connaissent pas comme vous le vrai Dieu et sa généreuse Providence, ils ne sont pas, du reste, au même titre que vous ses enfants, mais vous qui savez qu'il est votre Père et combien il est bon, comment pourriez vous être inquiets ?

A quoi, du reste, vous servirait-il de vous inquiéter ? Qui donc parmi vous peut, à force d'y penser, ajouter une coudée à sa taille ? Personne, cela dépasse les forces de votre intelligence et de votre volonté. Eh bien ! de même, lorsque vous avez bien travaillé afin de pourvoir à vos besoins, pris toutes les mesures et les précautions possibles pour réussir dans vos entreprises, fait humainement tout ce qui est en vous pour en assurer le succès, vous n'êtes pas pour cela assurés de ce succès, celui-ci dépend d'impondérables sur lesquels nous ne pouvons rien. Or qu'est-ce que ces impondérables dont on parle tant, sinon la part que Dieu prend dans les événements d'ici-bas ? Et cette part est sans contredit la plus grande. « L'homme propose et Dieu dispose, » dit un proverbe. « L'homme s'agite et Dieu le mène, » dit un autre proverbe. Qu'est-ce à dire, sinon que Dieu gouverne tout par sa Providence et que rien n'arrive sans son ordre ou sa permission ?

Inutile donc de nous inquiéter outre mesure au sujet de l'avenir ; il arrivera ce que le bon Dieu voudra et toutes nos inquiétudes n'y changeront rien. Mais ce que nos inquiétudes ne peuvent faire, nos prières le peuvent, notre vie sainte le peut, notre confiance en Dieu surtout l'obtiendra, nous en avons pour garant la promesse de Notre-Seigneur : « Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » Tout le reste, c'est-à-dire le boire, le manger, le vêtement, la santé, le succès, la prospérité, la fortune même, dans la mesure où cela est utile à votre salut. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

XLIII

LE SAINT-ESPRIT

Mes frères,

Le premier article du Symbole est consacré à la première personne de la Sainte Trinité, au Père ;

les six articles suivants ont pour objet la seconde personne, le Fils ; le huitième s'exprime ainsi : « Je crois au Saint-Esprit. » Le Saint-Esprit est la troisième personne de la Sainte Trinité ; c'est de lui que nous avons à parler aujourd'hui.

Nous ne pouvons songer à épuiser en un seul entretien ce vaste sujet. Réservant pour plus tard l'action du Saint-Esprit dans l'Eglise et dans les âmes, je vous dirai seulement au cours de cet entretien : 1° ce qu'est le Saint-Esprit ; 2° quels sont ses rapports avec les autres personnes de la Sainte Trinité ; 3° quels sont ses rapports avec le Christ.

I

Partons de l'enseignement du catéchisme. Le catéchisme nous apprend que le Saint-Esprit est la troisième personne de la Sainte Trinité, Dieu comme le Père et le Fils, égal en toutes choses au Père et au Fils, un seul Dieu avec le Père et le Fils.

L'existence du Saint-Esprit ne nous est connue que par la révélation, car, si notre intelligence peut nous faire savoir qu'il existe un Dieu, elle ne nous dit pas qu'il y a trois personnes en Dieu. Mais le nom du Saint-Esprit revient si souvent sur les lèvres du Christ et dans les textes de l'Ecriture qu'il nous est impossible de l'ignorer. Dans les psaumes, David conjure le Seigneur de ne pas éloigner de lui son Esprit-Saint. On lit en S. Matthieu que la Vierge a conçu par le Saint-Esprit ; S. Jean-Baptiste envoie ses disciples à Jésus-Christ afin d'être baptisés dans l'Esprit Saint et Jésus-Christ lui-même ordonne à ses Apôtres de baptiser les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Le dernier texte que je viens de citer montre bien que le Saint-Esprit est une personne distincte du Père et du Fils. S. Paul établit la même distinction dans sa seconde épître aux Corinthiens : « Que la grâce de N.-S. Jésus Christ et la charité de Dieu et la communication du Saint-Esprit soient avec vous tous. » On ne peut donc pas soutenir, comme l'ont fait certains hérétiques, que le Saint-Esprit n'est qu'une simple vertu de Dieu, par laquelle il répand sa charité sur les hommes, mais il faut croire avec l'Eglise catholique que le Saint-Esprit est bien réellement une personne distincte du Père et du Fils.

De plus nous devons croire aussi avec l'Eglise catholique que le Saint Esprit est Dieu. Un hérétique des premiers siècles, Macedonius, osa soutenir que le Saint-Esprit n'était qu'une créature de Dieu. Il a été condamné à plusieurs reprises, notamment par le concile de Constantinople en 381.

La divinité du Saint-Esprit est fondée sur l'Ecriture. Voici en effet ce que nous lisons dans Isaïe : « J'ai entendu la voix de Jéhovah disant : Qui enverrai-je ? Qui ira porter mes paroles ? Et j'ai dit : Me voici, envoyez-moi. Et le Seigneur dit : Va et dis à ce peuple : Ecoutez et ne comprenez pas. » Celui dont parle ici le prophète et qui est Dieu, puisqu'il le nomme Jéhovah, c'est le Saint-Esprit, comme le déclare S. Paul : « C'est le Saint Esprit qui a parlé à nos pères par le prophète Isaïe, lorsqu'il lui dit : Va vers ce peuple et dis-leur : Vous entendrez des oreilles et vous ne comprendrez pas. » S. Pierre dit à son tour à Ananie : « Pourquoi Satan a-t il tenté ton cœur pour mentir au Saint Esprit ?... Ce n'est point aux hommes, mais à Dieu que tu as menti. » Mentir au Saint-Esprit, c'est donc mentir à Dieu. Il en résulte que le Saint-Esprit est Dieu. S. Paul affirme d'ailleurs indistinctement que notre corps est le temple de Dieu ou le temple du Saint-Esprit : « Ne savez-vous pas que vos membres sont les temples du Saint-Esprit, qui habite en vous ?... Glorifiez donc et portez Dieu dans votre corps. »

Dieu comme le Père et le Fils, le Saint-Esprit leur est égal en toutes choses, c'est-à-dire qu'il possède les mêmes attributs qu'eux et au même degré, à l'infini. C'est la conséquence nécessaire de sa divinité, car la moindre infériorité est incompatible avec la notion de la divinité. Enfin le Saint-Esprit n'est qu'un seul Dieu avec le Père et le Fils. Cette unité nous est connue par la révélation, mais elle est aussi exigée par la raison : Dieu, étant l'être infiniment parfait, ne saurait partager sa souveraine perfection, sous peine de voir celle-ci perdre son caractère d'infinité.

II

Ce que nous venons de dire prouve que, si nous nommons le Saint-Esprit la troisième personne de la Sainte Trinité, nous n'entendons pas lui attribuer par là un rang inférieur à celui des deux premières personnes. De même, quand nous disons que le Père est créateur et le Saint-Esprit sanctificateur, nous ne voulons pas limiter la puissance ou l'activité de l'une ou l'autre personne : le Fils et le Saint-Esprit agissent dans l'œuvre créatrice tout autant que le Père ; le Père et le Fils agissent dans l'œuvre de la sanctification tout autant que le Saint-Esprit, car Dieu agit au dehors par sa toute-puissance et la toute-puissance est commune aux trois personnes. Cette manière de concevoir et d'exprimer le rôle des trois personnes divines se nomme en théologie l'appropriation ; elle a son fondement dans la Révélation et l'Eglise l'a adoptée.

Si la Trinité agit dans le monde comme une seule cause unique, notre esprit se plaît cependant à attribuer à chacune des personnes divines certaines actions qui, bien que communes aux trois personnes, ont un rapport spécial ou une affinité particulière avec la place qu'occupe, s'il est permis de parler ainsi, telle personne dans la Sainte Trinité et avec les propriétés qui lui appartiennent exclusivement. Ceci nous amène à examiner les rapports du Saint-Esprit avec les deux autres personnes, ou, si vous le préférez, la place qu'il occupe dans la Sainte Trinité.

Le Saint-Esprit est, dans l'activité intime de Dieu, le terme ultime ; il achève le cycle de cette divine activité, étant bien spécifié encore une fois

que ces expressions « terme ultime » et « achèvement », nécessitées par l'impuissance de notre intelligence et de notre langage à définir exactement la notion de Dieu, n'impliquent aucune infériorité ni dans l'ordre du temps ni dans l'ordre de la perfection.

Le Père, en se connaissant lui-même parfaitement, exprime cette connaissance dans une parole d'une perfection infinie, le Verbe. Or la perfection infinie suppose une personne vivante et égale à celui qui l'engendre. Cette parole de Dieu est donc une seconde personne vivante, distincte de la première et qui lui est égale en toutes choses; c'est le Verbe. Mais ces deux personnes, le Père et le Verbe ou Fils, connaissant réciproquement leur infinie perfection, sont attirées l'une vers l'autre d'un amour commun et infini. Cet amour, parfait lui aussi, ne peut être également qu'une personne vivante, distincte des deux autres et qui leur est égale en tout : c'est le Saint-Esprit.

Le Saint-Esprit est donc la troisième personne de la Sainte Trinité, qui procède de toute éternité du Père et du Fils par voie d'amour. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit ont ainsi des propriétés personnelles qui établissent entre eux des relations mutuelles d'où découle leur distinction; mais, à part ces propriétés et ces relations, tous les attributs divins sont communs entre eux et indivisibles : même intelligence, même volonté, même sagesse, même puissance, parce que la même nature divine indivisible est commune à toutes les personnes divines.

III

Le Christ étant le divin modèle que chacun de nous doit s'efforcer de reproduire en soi, il ne sera pas inutile de connaître les rapports du Saint-Esprit avec le Christ. Répétons encore une fois que l'action divine dans le Christ est celle des trois personnes ; elle n'est attribuée au Saint-Esprit qu'en vertu de l'appropriation dont nous avons déjà parlé. Cette action se manifeste sous trois aspects : dans le fait de l'Incarnation, par l'effusion de la grâce sanctifiante dans l'âme de Jésus et dans toute l'activité de Jésus dirigée par le Saint-Esprit.

Par l'Incarnation la Sainte Trinité a uni à la personne du Verbe une nature humaine (corps et âme) créée dans le sein de la Vierge Marie. Ce mystère est attribué au Saint-Esprit par l'ange Gabriel lui-même : « L'Esprit Saint surviendra en vous, » et notre symbole reprend cette prophétie pour en affirmer la réalisation : « Je crois... en Jésus-Christ Notre-Seigneur qui a été conçu du Saint-Esprit. » Pourquoi cette œuvre est-elle attribuée spécialement au Saint-Esprit ? S. Thomas en donne plusieurs raisons, dont la principale est celle-ci : Le Saint-Esprit est, comme nous l'avons dit, l'amour substantiel du Père et du Fils. Or l'Incarnation a sa cause première dans l'amour de Dieu pour les hommes.

Non seulement le Saint Esprit unit la nature humaine au Verbe, mais il répand la grâce sanctifiante dans l'âme de Jésus. La nature humaine unie au Verbe garde son intégrité et ses puissances propres ; comme toute nature humaine, elle est capable d'action ; mais cette action ne peut être surnaturelle qu'avec le secours de la grâce sanctifiante. Par la grâce d'union le Christ *est* un être divin ; mais, pour que la nature humaine de cet être divin pût *agir* divinement par chacune de ses facultés, il lui fallait recevoir la puissance d'action divine qui se nomme la grâce sanctifiante. Mais, tandis que chez nous la grâce sanctifiante n'est pas réclamée nécessairement par le seul fait de notre existence, en Jésus l'union de la nature humaine à la nature divine appelait pour ainsi dire naturellement la présence de la grâce sanctifiante; c'est ce que les théologiens expriment en disant que la grâce sanctifiante est connaturelle à la grâce d'union.

En vertu de la même grâce d'union, la grâce sanctifiante a été donnée au Christ à son degré suprême ; c'est ce que nous lisons à la fin de l'évangile de S. Jean qui termine ordinairement la messe : « plenum gratiæ », nous l'avons vu avec la plénitude de la grâce. La plénitude de grâce s'est épanouie en Jésus sous la forme des vertus et des dons du Saint Esprit, selon la prédiction d'Isaïe : « Sur lui se reposera l'esprit du Seigneur : l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, et il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur. » La grâce de l'Esprit-Saint s'est répandue en Jésus comme une huile d'allégresse : « *Unxit te Deus oleo lætitiæ,* » qui l'a sacré Messie, et c'est pour manifester aux Juifs le Messie, l'Oint du Seigneur, que le Saint-Esprit est descendu sur lui sous la forme visible d'une colombe, le jour de son baptême, car c'était le signe par lequel le Précurseur l'avait désigné : « Celui-là est le Messie sur lequel l'Esprit-Saint descendra. »

Rempli de la grâce sanctifiante, Jésus agit sans cesse sous l'inspiration et la direction du Saint-Esprit. C'est ce que les évangélistes ont bien souvent souligné : Jésus est poussé au désert par le Saint-Esprit, afin d'y être tenté ; c'est par le mouvement de ce même Esprit qu'il retourne en Galilée ; c'est par l'action de cet Esprit qu'il chasse les démons, qu'il tressaille de joie quand il remercie son Père de révéler ses secrets aux petits. Enfin, nous dit S. Paul, c'est sous l'inspiration du Saint-Esprit qu'il a offert son sacrifice sanglant sur la croix : « *Qui per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo.* »

Ainsi, par l'opération du Saint Esprit, l'âme de Jésus est sainte d'une sainteté infinie parce qu'elle est unie au Verbe, dès le premier moment de l'Incarnation, par une union qui fait du Christ non un saint, mais le Saint par excellence, parce qu'elle est ornée de la plénitude de la grâce sanctifiante, et parce que toutes ses actions sont faites sans

aucune déficience sous l'inspiration du Saint-Esprit.

* *

En attendant que nous apprenions à connaître plus parfaitement l'action du Saint-Esprit en nous, nous voudrons lui rendre un double hommage : un hommage d'adoration, puisqu'il est Dieu à l'égal du Père et du Fils ; un hommage de remerciement, puisqu'il nous a donné notre Rédempteur et qu'il nous offre en sa personne l'exemplaire idéal des vertus propres aux enfants de Dieu que nous devons être. Nous aimerons à lui exprimer ce double hommage spécialement dans la récitation du Symbole des Apôtres et du *Gloria Patri,* en nous souvenant que son temple est en nous-mêmes, car si depuis notre baptême nous ne formons qu'un corps avec le Christ, nous devons aussi être animés par le même Esprit : « *Unum corpus et unus Spiritus.* » Ainsi soit-il.

NEUVAINE PRÉPARATOIRE A LA FÊTE D'UN SAINT

I

GRANDEURS DU CHRÉTIEN : NOBLESSE D'ORIGINE

Mes frères,

Un saint n'est pas un personnage extraordinaire, d'une autre essence que nous. C'est un être humain, sujet aux mêmes inclinations, placé dans les mêmes conditions que nous ; mais c'est un chrétien qui, comprenant tout le sens, toute la portée de ce nom, en réalise tout le programme, en recueille tous les privilèges, en accomplit tous les devoirs.

Soyons de vrais chrétiens dans toute la force du terme, et nous serons dans la voie de la sainteté.

Ce sera donc vous préparer à célébrer dignement la fête de votre saint Patron, que de vous rappeler les gloires, les prérogatives et les obligations du chrétien.

Une triple noblesse se réunit sur le front du chrétien ; la noblesse du sang ou de l'origine, la noblesse de l'esprit, la noblesse du cœur. Etablissons aujourd'hui la première, celle de l'origine ou du sang. Nous verrons en quoi elle consiste, puis quels devoirs en résultent pour nous.

I

Nos grandeurs comme chrétiens n'ont pas de terme de comparaison ici-bas. Le baptême nous introduit dans la famille de Dieu et fait de nous les fils de Dieu, les frères du Christ, les temples du Saint-Esprit, les enfants de l'Eglise, les héritiers des saints.

Fils de Dieu. Par la création, nous avions contracté avec Dieu des liens très étroits, mais pour ainsi dire extérieurs. Ici les relations prennent un caractère de profonde intimité. Dieu nous engendre, d'une manière toute mystérieuse, à une nouvelle vie, la sienne propre. Sans doute, cette génération n'est point semblable à celle qui dans les cieux produit le Verbe divin. Dieu nous fait participer à sa nature, et, par cette participation, il nous configure, autant qu'il est en lui, à son Fils unique, il nous incorpore à la sainte humanité du Christ et fait de nous les membres vivants de son Corps mystique.

Ce qu'est Jésus-Christ par nature, nous le sommes par grâce ; ce qu'il a par essence, nous l'acquérons par adoption, mais non pas moins véritablement. Les adoptions humaines ne sont qu'une imparfaite image de cette adoption divine. Celles-là confèrent bien un nom, des titres et des droits, mais sans rien changer dans la personne de l'adopté. Par l'adoption surnaturelle, au contraire, Dieu va jusqu'à l'intime de l'être humain, il détruit en notre âme déchue le vice originel de notre génération et par là-même il nous déifie.

Et c'est là une parenté non pas figurative, nominale, métaphorique, mais réelle : « Je vous l'affirme, nous dit le Seigneur par la bouche du prophète, vous êtes des dieux et les fils du Très-Haut, » et par l'Apôtre S. Jean : « A ceux qui sont nés de Dieu, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu. »

Frères du Christ. Issus du Père céleste par le baptême, nous sommes les frères puînés, ou, comme disent les Pères de l'Eglise, les *consanguins* du Fils qu'il a éternellement engendré, qui lui est consubstantiel et dont l'Incarnation a fait Jésus-Christ. Loin que le Fils nous voie avec peine prendre place dans le cœur de son Père et partager son héritage, il s'en réjouit, il nous traite, il nous aime en frères, il est heureux de nous voir associés à ses droits, à ses privilèges, à ses titres. Il fait rejaillir sur nous sa propre gloire, il nous attribue son nom, ses vertus, ses mérites, il nous identifie avec lui. Entre lui et nous, tout est commun à ce point que l'Apôtre nous dit « baptisés dans le Christ, morts avec le Christ, ensevelis dans le Christ, ressuscités avec le Christ, » et que les Docteurs nous appliquent les expressions dont ils se servent pour parler du Verbe incarné. C'est ainsi qu'ils nous appellent : « élus du Seigneur, témoins de Dieu, oints du Très-Haut, sauveurs, prêtres, hosties, juges, rois. »

Temples du Saint-Esprit. De même que le Fils et le Saint-Esprit sont inséparables du Père, ainsi Dieu veut, d'une certaine manière et autant qu'il dépend de lui, être inséparable de nous. A cette fin, il vient habiter en nous. De notre âme et de notre corps il fait sa demeure, son temple, son sanctuaire. Il nous est présent, non pas seulement de cette présence essentielle, ou de puissance, qu'il a dans l'univers, ni de cette présence morale, ou de bienveillance, qui le retenait dans le Temple de Jérusalem, mais d'une présence spéciale, toute de complaisance, qui lui fait trouver ses délices à habiter l'âme juste ornée de sa grâce.

Le Saint-Esprit est en nous comme dans son domaine ; il envahit toutes nos facultés, il vit en nous, il prie en nous, il agit en nous et par nous ;

ou mieux, nous vivons, nous prions, nous travaillons, nous souffrons en lui et par lui; il donne à nos désirs, à nos sentiments, à nos intentions, à nos actions issus d'un principe surnaturel et conformes à sa volonté quelque chose des mérites de l'Homme-Dieu.

Enfants de l'Eglise. Jésus a fait de l'Eglise son Epouse; sur la croix, il lui a départi une inépuisable fécondité. Nul ne naît à la vie divine que par elle; elle les enfante au Christ, son céleste Epoux; elle est leur mère à tous, tous ils sont ses enfants. Et, comme tels, ils sont l'objet de son amour, de sa sollicitude, de son dévouement. Ils ont droit à tous les biens qu'elle possède : prières, bonnes œuvres, mérites, suffrages, trésors spirituels, et ils reçoivent une part proportionnée à leurs besoins, comme dans le corps humain chaque membre reçoit la part nécessaire du sang qui a son foyer dans le cœur.

Concitoyens des saints. En vertu de la même parenté que nous tenons de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Eglise, nous participons à toutes les gloires acquises par ceux qui furent en lui nos frères dans la foi. « Nous sommes de la descendance des saints, » avait dit Tobie à son fils; et il ne connaissait pas cet incomparable patrimoine formé par l'héroïsme de Jésus, par le sang des martyrs, par le chevaleresque courage des apôtres, par le génie des docteurs, par l'honneur des vierges, par les austérités des pénitents, par la supériorité morale des saints. Tout chrétien, quelle que soit l'humilité de sa naissance, peut revendiquer ces gloires. L'illustration d'un fils dans une famille rejaillit sur celle-ci tout entière; dans l'Eglise, les vertus des saints projettent leur éclat sur tous ceux qui la composent.

Voilà, m. f., tout ce qui résulte de notre baptême. Comment, après cette trop sèche énumération, ne pas s'écrier avec S. Augustin : « Chrétien, reconnais donc ta dignité! » L'Apôtre S. Pierre avait déjà écrit aux premiers chrétiens : « Vous êtes une race sainte, une famille choisie, un royal sacerdoce, » accumulant ainsi les expressions pour nous faire comprendre quelle noblesse incomparable nous confère le baptême, à quelle hauteur il nous élève.

Mais parce que, dit-on, noblesse oblige, voyons maintenant quelles obligations résultent pour nous de cette noblesse du chrétien.

II

Nos obligations? Elles sont nombreuses. Je n'en retiens que deux aujourd'hui; et encore y reviendrai-je : c'est une sainte fierté et une vie digne de notre baptême.

Une sainte fierté. Cherchez, imaginez toutes les grandeurs, accumulez toutes les gloires, il sera vrai de répéter, sans que le défi puisse en être relevé, le mot de Tertullien : « *Nemo major nisi Christianus.* Nul n'est plus grand que le chrétien. »

Certes, il ne manquait pas, à cette époque, d'hommes illustres dans les arts, dans les sciences, dans l'éloquence, dans le métier des armes, dans l'ordre politique; et au moment où le grand apologiste affirmait cela, les chrétiens étaient encore considérés comme la balayure du monde et le rebut de l'humanité. Et cependant il n'hésite pas à proclamer que personne ici-bas n'est à la taille du chrétien. Car le chrétien n'est pas seulement élevé par son baptême à une cime inaccessible à toute ambition humaine; il est, par la communion des saints, comme nous l'avons dit, l'héritier de toutes les gloires du christianisme : gloire de son auteur, Jésus-Christ, gloire des apôtres, gloire des martyrs, gloire de tous les saints. Tout cela est à nous, tout cela est notre patrimoine.

Si Bonaparte, en sa campagne d'Egypte, au pied des pyramides, pouvait dire à ses soldats : « Souvenez-vous que, du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent, » nous, en présence du nom chrétien, nous avons devant nous toutes les grandeurs du passé et celles de l'Homme Dieu lui-même. Pour relever l'audace de ses collègues, Montalembert, à la tribune, s'honorait de dire : « Nous sommes les fils des Croisés » Nous sommes, ce qui est mieux, les descendants des saints et les fils du Très-Haut. Qui peut se flatter ici-bas d'une telle ascendance?

Aussi bien, soyons-en fiers, à la manière des martyrs. Avec quel saint orgueil ils se proclamaient chrétiens, en face des mépris et des railleries!

« Quel est ton nom? » demandait à la vierge Cécile le préfet de Rome. — « Devant les hommes, répondait-elle, je m'appelle Cécile, mais chrétienne est mon plus beau nom. »

A Syracuse, l'illustre vierge Agathe s'entendait dire par le proconsul : « Ne rougis-tu pas, toi qui es de noble race, de mener la vie humiliée et servile des chrétiens? » Ecoutez la réponse : « L'humilité et la servitude des chrétiens sont incomparablement plus éclatantes que les richesses et le faste des rois. »

A Lyon, l'esclave sainte Blandine, comparaissant devant le tribunal, revendique hautement le titre qui faisait sa gloire : « Je suis chrétienne. »

Voilà quelques-uns de nos modèles. Tous, en effet, ont eu la même attitude. Nous aussi, aimons à redire courageusement, avec le cantique, notre profession de foi :

Je suis chrétien, voilà ma gloire.

La seconde obligation que nous crée notre noblesse de chrétien, c'est de *mener une vie digne de notre baptême.*

J'ai lu sur une maison du xv^e siècle, à Vézelay, cette devise : « *Conveniant rebus nomine faxo suis.* Les noms répondent aux choses qu'ils désignent » : et comme application un blason portant en exergue : « Comme colombe humble et simple serai et à mon nom mes mœurs conformerai. »

Concordance des croyances et des actes, telle

doit être la vie du chrétien : « *Fides et nomine et re,* » comme on disait de sainte Foy. Cela oblige à vivre dans une sorte de séparation d'avec le monde et à être de société avec Dieu. Sans quoi on encourrait la condamnation prononcée par Notre-Seigneur contre les pharisiens : « *Dicunt et non faciunt.* Leurs actes démentent leurs paroles. »

Il y a, hélas ! des chrétiens illogiques, dont les actes sont en contradiction avec les pratiques. On exalte la morale de l'Evangile, mais sur tel ou tel point on la viole ouvertement. On se dit catholique, et l'on transgresse tranquillement les lois de l'Eglise, on met en question certaines vérités dogmatiques. On prend en pitié les mécréants, et on les invite, on les fréquente, on s'allie avec eux. On est religieux jusqu'à la dévotion et mondain jusqu'au scandale. On gémit des ravages causés par la mauvaise presse, par les spectacles licencieux, et on s'abonne aux publications légères ou impies, on est assidu au théâtre. On s'indigne contre les corrupteurs publics et on leur ouvre sa maison. On se plaint des représentants de la nation et on leur donne son suffrage, on quémande auprès d'eux les faveurs dont ils disposent.

Ne soyez pas, m. f., de ces chrétiens qui se disqualifient, qui, selon le langage du prophète, bataillent dans les deux camps : celui des disciples du Christ et celui des disciples du monde. S. Paul se plaisait à répéter aux premiers chrétiens qu'ils devaient marcher d'une manière digne de Dieu, de ce Dieu dont ils descendent. Que telle soit votre marche. Fiers de votre Père céleste, rendez-le fier de vous au regard de ses anges et de ses saints, honorez-le par votre conduite vraiment chrétienne, afin qu'il vous honore un jour en vous admettant à son éternelle possession. Ainsi soit-il.

II

GRANDEURS DU CHRÉTIEN : NOBLESSE D'INTELLIGENCE

Mes frères,

Une triple noblesse se réunit sur le front du chrétien : celle du sang, celle de l'intelligence, celle du cœur. La noblesse du sang, nous en avons parlé hier. Elle vient au chrétien de son origine surnaturelle. Il est, en effet, fils de Dieu, associé à la nature divine, frère de Jésus-Christ, temple du Saint-Esprit, enfant de l'Eglise, concitoyen des saints.

La seconde noblesse est celle du savoir. Elle l'emporte sur la première, en ce sens qu'il s'y ajoute quelque chose de personnel ; elle est acquise. Si je suis fils de Dieu, frère du Christ et le reste, c'est par une grâce dont Dieu a toute l'initiative, dont seul il est l'auteur, à laquelle je suis étranger. Mais la science de Dieu demande et suppose ma coopération, mon adhésion, mes efforts.

Quoi de plus beau que le talent, le génie, l'art, l'érudition, la science ? Combien ils élèvent un homme au-dessus de ses semblables ! Rappelez-vous les sages des temps antiques : quel prestige ils exerçaient sur leurs contemporains ! Rappelez-vous aussi l'impression produite chez nous, dans nos jeunes années surtout, par nos maîtres : ils représentaient à nos yeux le savoir. Rappelez-vous encore de quel œil d'admiration nous regardions quelqu'un dont on nous disait : « C'est un savant ! » C'est que le savoir forme une sorte d'aristocratie. On s'incline devant elle.

Eh bien ! n'en déplaise aux impies, à tous les idolâtres de la science purement humaine, le chrétien peut se glorifier de la noblesse du savoir.

C'est ce qui ressortira de cette double considération : l'infirmité de la science humaine, la supériorité de la science du chrétien.

I

Dieu me garde de médire de la science. Nul ne la respecte, ne l'honore, ne l'encourage plus que l'Eglise : l'histoire est là pour en témoigner. Mais qu'elle ne prétende pas tout remplacer, qu'elle ne se dise pas la religion de demain. Si seulement elle était sûre d'elle-même ! Hélas ! un fervent, un fanatique de la science a parlé de la faillite qu'elle avait faite. « Les vérités scientifiques, a dit Arago, ne sont guère vraies plus d'un siècle, encore sont-ce les plus vraies. » Elle renverse le lendemain ce qu'elle édifiait la veille, elle nie aujourd'hui ce qu'elle affirmait hier, ou inversement, elle s'inflige de perpétuels démentis, elle établit des hypothèses non vérifiées, elle crée des systèmes sujets à discussion.

Mais nous offrît-elle toute certitude, la science sans la religion ne laisserait pas d'être fausse ou vaine. A celui qui ne connaît pas Dieu, il manquera toujours la science de la vérité suprême, la science qui domine et commande toutes les autres. Si celui qui suit Jésus-Christ ne marche pas dans les ténèbres, ceux qui ne le suivent pas s'engagent dans des voies obliques ou à contre-sens. Il ne reste à l'homme sans religion, pour orienter sa vie et éclairer sa route, que les faibles lueurs de la raison. C'est en vain que pour affermir ses pas et calmer son âme, il promène sur les objets qui l'entourent les incertaines clartés de la science humaine, le mystère de la nuit qui l'environne de toutes parts n'en est pas dissipé. On a beau aviver la flamme, ce flambeau n'éclaire jamais que la surface. Le savant sans Dieu ignore l'essentiel, il ne sera jamais un savant complet. Car l'incroyant n'aura jamais la science sans laquelle toute science reste ou incomplète, ou stérile, ou dangereuse : la science de Dieu et de l'âme, la science de l'éternité.

C'est bien de connaître le monde extérieur, c'est-à-dire les êtres qui le composent, les lois qui le régissent, les propriétés qui le constituent, la gradation qui s'y remarque, les espèces qu'il renferme, les affinités qu'il présente, les découvertes et les applications auxquelles il donne lieu ; c'est bien d'inventer des instruments qui permettent de suivre au firmament la course des astres, ou

d'interroger le monde des infiniment petits; c'est bien de pénétrer dans les entrailles de la terre pour la forcer à dévoiler ses secrets et en exploiter les richesses; c'est bien d'analyser les corps, de les combiner, de les mélanger pour en former d'autres dont la découverte peut être utile à l'industrie, à la médecine; c'est bien d'arracher à la nature, comme autrefois le Prométhée de la fable, l'étincelle qui s'y cache, sous forme de lumière ou de force motrice, d'en faire le véhicule de la pensée, de la voix; c'est bien de construire des machines qui suppriment les bras et décuplent le travail. Mais ce qui est mieux, c'est encore de connaître la vérité, non pas la vérité sur toutes choses, mais la vérité dont nous avons besoin pour gouverner notre vie et parvenir à notre destinée. Que nous le voulions ou non, nous sommes en marche vers l'éternité et il nous faut bien nous guider dans cette marche. Ce qu'il nous importe de savoir, c'est la voie à suivre ici-bas et le terme où elle aboutit. En d'autres termes, nous demandons à être instruits de notre origine, de notre nature, de nos devoirs, de nos grandeurs, de notre responsabilité, de nos fins dernières, de la vie présente et de la vie future.

Oui, voilà ce qu'il nous faut connaître, parce que c'est là la grande préoccupation de toute âme qui n'est point par trop vulgaire. A certaines heures de la vie, l'homme est amené à se demander pourquoi il est ici-bas, quel est le sens du rôle qu'il y joue, ou comme dit le poète :

Qu'est-ce donc que ce monde et qu'y venons-nous faire ?

Question capitale et qui a une très grande place dans l'histoire de l'humanité. Car de notre destinée finale dépend notre vie présente. Changez en l'axe, déplacez-la en la mettant très haut ou très bas, la morale prend une direction différente, il est une manière d'interpréter les mots : liberté, plaisir, devoir, honneur.

L'humanité s'avance sur une route bordée de grands sphinx. En passant, elle les interroge avec anxiété sur les éternels problèmes du monde présent et de l'au-delà. Consultées, les sciences et les philosophies, hélas! ou se taisent, ou balbutient, hésitent et ignorent; elles ne comprennent rien au mystère qui nous enveloppe de toutes parts. Je ne leur en fais pas un reproche : ces grandes choses ne sont pas de leur domaine; mais je constate le fait douloureux de leur silence ou de leurs contradictions.

Le doute, l'anxiété, la tristesse, voilà donc tout ce qui revient à l'âme humaine de l'impuissance de la raison ou de la science à satisfaire sa plus légitime curiosité. Voyez en regard la supériorité où est le chrétien.

II

Vous connaissez l'aveu de l'historien Michelet : « Faisons les fiers tant que nous voudrons, philosophes et raisonneurs que nous sommes. Mais qui de nous, dans les poursuites scientifiques, entend sans émotion le bruit des belles fêtes chrétiennes ? ...Le croyant de l'avenir, qui n'en tient pas moins au passé, pose alors sa plume et ferme le livre. Il ne peut s'empêcher de dire : « Que ne suis-je avec les fidèles, et le plus simple, le moindre de ces enfants! »

Cet enfant en sait beaucoup, en effet; il en sait assez pour être un homme, un citoyen, un chrétien, un élu. Demandez-lui, à cet enfant : Qu'est-ce que l'homme ? d'où vient-il ? qu'est-ce que l'âme ? qu'est-ce que la vie, la souffrance, la mort ? où vont ceux qu'il aime et où il va lui-même ? Il a pour toutes ces questions des réponses claires, précises, lumineuses. Et si vous lui demandez la raison de sa croyance, il vous la donne d'un mot qui la justifie pleinement : c'est que Dieu est la vérité, qu'il ne peut ni se tromper ni nous tromper, et qu'ayant révélé au monde ce qu'il est, ses paroles sont vérité. Cela suffit.

Que faut-il de plus à notre orgueilleuse raison ? Ils faisaient donc preuve de sagesse, ces érudits qui, comme Pasteur et autres, assistaient au catéchisme de leur paroisse ou, comme Lamoricière, en avaient un sur leur table de travail.

N'est-ce point là la principale science ? N'est-ce pas l'essentiel que de posséder la solution des grands problèmes qui tourmentent l'humanité ? Et le chrétien qui en a la clef n'a-t-il pas sur les autres hommes un réel avantage ?

Sans doute, le mystère n'est pas absent du christianisme. Mais où donc ne se rencontre-t-il pas ? Du moins, c'est par le christianisme qu'il s'explique le mieux.

D'autre part, considérez le profit qui revient de la foi à la science elle-même. De nouvelles régions se découvrent devant elle, les horizons de la pensée s'élargissent, les frontières du connu sont reculées, un champ immense est ouvert à l'intelligence humaine. Quels ébats elle peut prendre! Aussi on ne saurait dire tout ce que les grands génies du christianisme ont tiré de la méditation de nos mystères pour le développement de la science : loin de voir dans la foi un obstacle qui comprimât leur élan, ils y ont, au contraire, trouvé le plus puissant auxiliaire. Quelqu'un a pu dire que « la religion n'a jamais empêché de penser que ceux qui en étaient incapables. » Il ne faut donc pas s'étonner que la plupart des savants aient été chrétiens et que les plus grands chrétiens aient été des hommes de lumière.

Les saints méditaient, étudiaient, approfondissaient les vérités de la foi. Et les rois eux-mêmes, les grands de la terre ne croyaient pouvoir mieux faire que de s'éclairer à leur lumière, de solliciter leurs conseils. Rappelons-nous l'influence sur leur siècle de Suger, de S. Bernard, de Ximénès, de S. Vincent de Paul, pour ne citer que ceux-là.

Va donc, ô science, dirai-je avec l'illustre Ampère, va, la raison d'une main et l'autre appuyée sur Dieu. Si tu rencontres le mystère, soumets-toi, conforme-toi à lui, et ainsi tu seras toujours dans la vérité.

* *

Je ne vous dis pas encore aujourd'hui, m. f., le devoir très spécial qui résulte pour nous de ce privilège. Je vous demande seulement de remercier Dieu pour le don qu'il nous a fait par la foi, et de cultiver ce don comme un précieux patrimoine, comme un moyen de salut.

« Vous aurez ainsi porté votre gloire jusqu'aux astres, » disait un évêque à l'illustre Le Verrier, en le félicitant de la découverte qu'il avait faite de la planète Neptune. — « Monseigneur, répondit le savant astronome, j'espère bien la porter encore plus haut. » Que telle soit aussi notre ambition et que telle soit aussi la récompense de notre foi. Ainsi soit-il.

SUJETS DE CIRCONSTANCE

AUX OBSÈQUES D'UN JEUNE HOMME DU PATRONAGE

Mesdames, Messieurs,

A l'aube de ma treizième année de ministère au sein de la grande famille des « Jeunes », un douloureux devoir m'incombe à nouveau : celui de rendre un ultime hommage de pieuse affection à l'un des fils très chers que Dieu m'a confiés.

Après les figures si sympathiques et si attachantes de Raymond Cressot, Jean Bordet, Marcel Deluchay, Robert Petit, et d'autres encore trop nombreuses hélas ! celle de René Galland disparaît. A 30 ans, un mal implacable l'emporte, lui que nous avons connu dans l'épanouissement d'une force qui semblait invincible.

A l'heure fixée par Dieu, trop hâtive à nos yeux, il nous quitte, et sa perte prématurée creuse un vide cruel au sein de sa famille, embrumant les yeux de deux vieillards qui, après avoir fourni une longue course, espéraient mourir dans ses bras ; plongeant dans les larmes un père et une mère très aimés, qu'il déclarait hier encore ne pouvoir quitter ; brisant brutalement un foyer fondé il y a quelques années seulement, substituant aux voiles blancs de l'épousée, présage de bonheur, les voiles noirs de la veuve et leur cortège de sacrifices : laissant orpheline enfin une petite tête blonde qui ne connaît pas encore son malheur.

Pour ses nombreux amis, pour nous surtout, sa famille d'adoption, sa disparition remplit nos cœurs d'une tristesse et d'une peine d'autant plus douloureuses que les liens qui nous unissaient étaient plus solides et plus étroits. Notre œuvre, il l'aimait passionnément. Il sut la servir et la défendre avec un zèle qu'il fallait parfois modérer, mais toujours avec un cœur sincère et une droiture d'intention qui gagnaient finalement les sympathies.

Nous avons largement bénéficié, de longues années durant, de ses talents d'artiste et de son dévouement. Comment oublier, chers amis, la silhouette de René Galland sur notre scène, dans nos défilés, dans nos réunions et nos causeries intimes, dans nos fêtes publiques, dans nos manifestations sportives ou religieuses ? Depuis quelque temps, sa santé chancelante avait ralenti son activité, mais son cœur restait profondément nôtre, et jusqu'au dernier moment il voulut savoir comment allait l'œuvre à laquelle il s'était donné longtemps corps et âme.

Auprès de Dieu désormais, il saura encore la défendre et la servir avec une efficacité plus sûre et plus durable. Car il était chrétien et il a voulu mourir dans la communion de l'Eglise qui l'avait marqué de son signe au baptême.

Vivant, il a cru à la parole de Dieu, à sa puissance, à sa bonté, à sa promesse de la vie éternelle. Sans doute, sa bonne volonté put-elle parfois se trouver surprise. Il sut en tout cas retrouver la plénitude de l'amitié divine par une offrande généreuse de ses souffrances. C'est dans cette amitié qu'il est mort, et c'est là la grande consolation qui atténue la douleur qui nous étreint.

Que de fois, dans l'angoisse des cruelles séparations, ceux qui restent ont interrogé le mystère de la mort ! « Où sont-ils nos chers morts ? » En dehors de la foi chrétienne il n'y a pas de réponse sérieuse à cette poignante question.

Ceux qui s'arrêtent aux cendres, dans leur culte des morts, se trompent. Ils les cherchent là où ils sont vraiment morts, dans leurs os et dans leur chair, là où ils ne nous voient plus, où ils ne nous entendent plus, où ils n'ont aucune sensation de l'amour qu'on leur garde.

C'est ailleurs qu'il faut les chercher, là où ils restent encore vivants, c'est-à-dire dans leurs âmes qui sentent toujours, qui entendent toujours, qui aiment toujours.

Et si nous rendons aujourd'hui de solennels hommages à la dépouille mortelle de notre ami, c'est plus haut et plus loin que doivent s'élever nos pensées et nos cœurs : au-delà de la tombe qui va se refermer sur ce cercueil, auprès de Dieu, chers parents, où vous retrouverez celui que vous pleurez ; auprès de Dieu, Madame, où les unions sont éternelles ; auprès de Dieu, où les orphelins retrouvent leur père, où les amitiés fleurissent sans heurts et sans ombres.

Et c'est dans la prière que doivent se prolonger nos conversations d'ici-bas avec celui qui n'est plus, par la prière que doit se traduire notre affection. Ce serait trop peu, Mesdames, Messieurs, de vous contenter d'un geste sur ce cercueil, d'une poignée de main à ces parents éplorés.

Si vous aimiez vraiment René Galland et si vos condoléances veulent avoir un sens, il faut qu'une ardente prière monte de vos cœurs vers Dieu, non pas pour que la terre soit légère à son corps, — ce qui ne signifie rien, — mais pour que la miséricorde divine s'étende largement à son âme Une prière pour donner aux siens la force de supporter courageusement l'épreuve. Une prière qui nous purifiera nous-mêmes et nous permettra de profiter des leçons de la mort qui atteint aujourd'hui

l'un des nôtres, mais qui nous atteindra nous aussi demain, et dont la grave pensée doit nous émouvoir un peu et nous rendre meilleurs.

Et toi, mon cher René, dors en paix ton dernier sommeil ! L'heure de la séparation est venue. Tes amis t'apportent par ma bouche, un *au revoir* plus affectueux que jamais. Ce n'est qu'un *au-revoir*. Dans nos cœurs bat l'espérance d'une rencontre définitive dans le cœur même de Dieu. Garde auprès de lui notre souvenir comme nous garderons le tien ici-bas et que ta famille trouve dans le vaste mouvement de sympathie qui l'entoure un adoucissement à sa peine.

Au revoir, mon cher René, au revoir là-haut.

LES PERSONNAGES ÉVANGÉLIQUES

LXXV

LES DOCTEURS DE LA LOI

Nous tenons à suivre scrupuleusement le texte infaillible de l'Ecriture, qui porte tour à tour, en des circonstances différentes, des « scribes » et des « docteurs ». Mais il ne faudrait pas conclure de cela qu'entre les gens désignés par ces différentes appellations il y eût une démarcation bien nette. Aussi bien, notre étude sur les docteurs d'Israël doit-elle être plutôt considérée comme la suite de celle que nous venons d'essayer à propos des scribes, qui, eux aussi, étaient également considérés comme des Maîtres de la Loi.

I

De nos jours, les grades universitaires, les fonctions de l'enseignement ou de l'administration publique sont minutieusement délimités, répartis en catégories très fixes et nul ne peut confondre les attributions de leurs divers titulaires, dont les titres eux-mêmes sont réglés par toute une série de décrets et de lois.

Il n'en était pas de même aux époques antiques, et surtout dans le peuple hébreu. Le magistère des scribes et des docteurs venait plutôt de leur autorité personnelle que de la collation d'un diplôme par un jury quelconque. Certains d'entre eux, sans doute, avaient suivi les cours dans quelques écoles tenues par des rabbins plus zélés, plus célèbres ou plus empressés de se faire valoir. Mais beaucoup d'autres s'étaient intellectuellement formés par eux mêmes et, une fois qu'ils avaient conquis la confiance des foules, ils étaient honorés du titre de scribe ou de docteur, aussi bien que ceux de leurs collègues dont les études avaient été plus régulières.

C'est ce qui arriva à Jésus lui-même. Une fois que sa réputation fut établie, on lui décerna couramment l'appellation de « Rabbi » ou de « Maître », bien qu'il ne se soit jamais présenté aux épreuves d'aucun doctorat, devant aucune Faculté. Ses adversaires eux-mêmes, pharisiens, sadducéens ou scribes, lorsqu'ils venaient insidieusement l'interroger, ne manquaient jamais de lui donner ce titre.

Sans doute, ils espéraient ainsi — et combien vainement ! — le prendre au piège de la vanité et endormir sa vigilance par des flatteries. Mais leur apostrophe n'avait rien d'anormal : elle était au contraire conforme à un usage courant, puisqu'elle était employée à l'égard de tous ceux qui instruisaient le public. Car une des charges principales des docteurs était, comme actuellement du reste, le ministère de l'enseignement.

A Jérusalem, les docteurs donnaient leurs leçons dans le Temple. Non pas, assurément, dans le sanctuaire lui-même, qui comprenait le Saint et le Saint des Saints, mais dans les nombreuses dépendances qui l'entouraient. Il y avait là des galeries, des cours, des parvis où ils pouvaient s'installer à leur gré et où les fidèles se groupaient autour des uns ou des autres, chacun suivant ses préférences. Dans le reste de la Terre Sainte, l'enseignement rabbinique avait lieu, soit en plein air, soit plus rarement dans une salle destinée à cet effet, mais aussi beaucoup dans les synagogues, à l'occasion des assemblées qui s'y tenaient lors des sabbats ou des grandes solennités religieuses.

En plus des qualificatifs courants de scribes ou de docteurs, ces professeurs de la Loi sainte aimaient à se parer d'autres désignations encore plus flatteuses. Rien ne leur était plus agréable que de s'entendre nommer Rabbi ou Maître, et c'est d'ailleurs encore le titre de rabbins que portent, de nos jours, les ministres du culte israélite. Jésus, dans une circonstance solennelle, flétrit leur attachement à l'orgueil, quand il leur reprocha d'aimer la présidence des réunions et les premières places dans les banquets. Il prit même occasion de cela pour recommander à ses disciples de ne pas se laisser aller à d'aussi vaines glorioles, de ne se servir de leur supériorité que pour rendre service à l'âme de leurs frères et de mettre tout leur honneur à servir plutôt qu'à être servi.

Notons encore que, contrairement aux rabbins actuels, les docteurs ne remplissaient aucune fonction rituelle. Il y avait une différence radicale entre eux, qui pouvaient être originaires de toutes les tribus d'Israël, et la caste sacerdotale, issue d'Aaron et de la tribu de Lévi, à qui toutes les cérémonies liturgiques étaient rigoureusement réservées.

Il faut enfin faire observer que, quand l'Evangile nous représente ces Maîtres de la Loi sous un jour défavorable — et c'est le plus souvent — il les appelle généralement des « scribes », tandis qu'au contraire il les nomme « docteurs » ou « docteurs en Israël » lorsqu'il lui arrive de nous les montrer dans une attitude digne de leur autorité. D'où il faut conclure que la première désignation possédait un sens péjoratif, ou, tout au moins, plus vulgaire que la seconde qui paraît plus honorifique.

II

Après avoir contemplé les mauvais scribes qui s'alliaient aux pharisiens et aux autres adversaires

de Jésus, examinons le cas de quelques autres qui font bien meilleure figure quand ils se trouvent en contact avec Notre Seigneur.

Les premiers sont ceux qui eurent l'honneur de converser avec le Messie dans le Temple. On sait à quelle occasion cela se produisit. La loi de Moïse prescrivait aux Hébreux de se rendre périodiquement à Jérusalem, à l'occasion de certaines fêtes, afin de rendre leurs devoirs à Jéhovah dans son sanctuaire et d'y offrir des sacrifices. Marie et Joseph étaient trop fidèles à la religion pour se dispenser d'obéir à cet ordre. Il est tout naturel qu'ils n'aient pas pris l'Enfant Jésus avec eux, durant ses premières années, tant à cause de la difficulté du voyage que parce que cette règle n'était obligatoire qu'à partir de l'adolescence. Mais, lorsqu'il atteignit sa douzième année, ils jugèrent bon de le conduire dans la capitale, afin d'exécuter les observances régulières.

Sans doute, le Christ, étant Dieu, n'était pas soumis aux commandements qui s'imposent aux mortels ; mais sa divinité était encore cachée et son abstention à une cérémonie obligatoire eût causé un certain scandale parmi ses voisins, ce qui aurait pu lui être reproché, plus tard, par ses ennemis si ardents à découvrir une occasion de le prendre en faute. De plus il était bon que le Messie donnât aux générations futures l'exemple de la docilité.

La Sainte Famille se mit donc en route et se rendit au Temple pour y présenter les oblations rituelles. Là, Notre-Seigneur trouva plusieurs docteurs de la Loi, qui profitaient de l'affluence pour instruire le peuple des vérités divines. Une fois leur devoir accompli, les parents de Notre-Seigneur songèrent à prendre la route du retour. Il était admis qu'au moins pour ces pèlerinages, les hommes et les femmes voyageaient en troupes séparées, moins peut-être pour faciliter les causeries entre les personnes de goûts semblables et d'occupations similaires que pour éviter tout prétexte à abus. Les chemins, qui n'auraient pas été sûrs pour des femmes isolées, ne présentaient du reste aucun danger pour celles-ci quand elles se trouvaient réunies en groupes nombreux. Quant aux petits enfants, il leur était loisible de se joindre selon leur fantaisie à leur père ou à leur mère. Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à ce que, durant tout le cours de la première journée, la famille de Notre-Seigneur ne se soit pas préoccupée de lui : Joseph le croyait avec Marie, et celle-ci le pensait avec son père nourricier. Ce fut le soir seulement, quand ils se retrouvèrent ensemble, qu'ils s'aperçurent de la disparition du Sauveur.

Nul n'aura peine à comprendre leur stupeur et leur désolation. Leur premier soin fut de recommencer en sens inverse le chemin parcouru, en cherchant ce que pouvait être devenu l'Enfant. Leurs investigations les ramenèrent jusqu'à Jérusalem d'abord, puis jusque dans les parvis du Temple. Là ils eurent enfin la joie de retrouver le Messie, mais dans quelle situation inattendue ! Il se tenait au milieu des scribes. Tandis que ceux-ci siégeaient sur leurs chaires pour commenter les Ecritures, Jésus s'était sans doute assis par terre, à la façon des disciples et des écoliers de l'époque. Il avait d'abord écouté les diffuses explications doctorales, puis il s'était mis à poser des questions.

Or les docteurs de la Loi qui étaient assemblés dans le lieu saint, étaient des hommes sages et graves. La sagacité de ce petit, la profondeur de ses vues, leur parut à bon droit absolument extraordinaire pour un garçon si jeune encore. Bientôt les rôles furent renversés. Les scribes respectés d'Israël se mirent, à leur tour, à interroger cet adolescent dont la science précoce les émerveillait. Et ce fut Jésus qui inaugura son rôle de Docteur suprême, en répondant à toutes les demandes d'une façon si adéquate que les vieux maîtres blanchis dans l'étude des textes sacrés en demeurèrent stupéfaits. Leur étonnement gagna la foule qui était accourue pour assister à une controverse d'un genre si inattendu.

Les choses en étaient là lorsque survinrent Marie et Joseph, tout heureux d'avoir recouvré leur surnaturel trésor. Ce n'était d'ailleurs pas pour le plaisir d'humilier des scribes qui accomplissaient consciencieusement leur tâche, que Jésus s'était glissé parmi eux. C'était encore moins pour la vanité de se faire valoir prématurément. Lui-même indiqua le motif de son acte à sa mère qui lui disait ses angoisses récentes et lui demandait comment un fils aussi soumis que lui, avait pu agir de la sorte à l'égard de ses parents et les plonger dans une pareille affliction. Il répondit : « Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires qui concernent mon Père ? »

Cette phrase, qui annonçait déjà la mission et la prédication future du Seigneur, était tellement surnaturelle qu'elle dépassa, pour le moment au moins, la compréhension de Joseph et de Marie. Ceux-ci revinrent, sans plus insister, dans leur maisonnette de Nazareth, avec Celui qui déjà venait de se révéler comme le plus grand de tous les Docteurs.

III

Une autre fois, bien longtemps après, Jésus se trouva en rapport avec un scribe, et non des moindres, puisqu'il appartenait au Sanhédrin. C'était au moment où la prédication du Sauveur l'avait déjà fait connaître dans toute la Palestine, et le docteur dont nous parlons commençait déjà à croire en lui. Il vint donc auprès de Jésus, mais timidement, pendant la nuit, car l'orgueil de sa caste n'était pas encore étouffé dans son âme, et il éprouvait du respect humain à se mettre, lui, l'un des principaux interprètes de la Loi, à l'école du fils d'un charpentier. Ce sanhédrite craignait en outre que, si sa démarche était connue, elle eût pour résultat de mécontenter les pharisiens, à la secte desquels il appartenait.

Nicodème, car il s'appelait ainsi, fut donc in-

troduit avec un certain mystère auprès du Christ et il commença par une profession de foi qui devait lui attirer un accroissement de grâce. Il reconnut que Notre-Seigneur était bien un envoyé divin, puisqu'il accomplissait des œuvres absolument supérieures à la puissance normale des hommes. Mais, dans la doctrine nouvelle, certains points le choquaient et il exposa franchement ses doutes. Le Maître avait parlé de cette seconde naissance indispensable à chacun pour pénétrer dans le royaume des cieux. Son interlocuteur avait pris cette métaphore dans le sens matériel d'une nativité corporelle dont il jugeait, très exactement, le renouvellement impossible.

Le Christ commença par souligner l'aveuglement où il se trouvait, et, avec lui, non seulement l'ensemble de ses compatriotes, mais même ceux que leurs études et leur sagesse auraient dû prémunir contre des interprétations aussi grossières : « Comment, vous êtes docteur en Israël et vous ignorez ces choses ? » Puis, avec sa patience habituelle, il lui expliqua comment il s'agissait d'une renaissance d'ordre spirituel, celle qui est procurée par le baptême et nous vaut la faveur inouïe d'être adoptés comme fils par Dieu. Il opposa à la vie matérielle du monde visible cette autre existence surnaturelle qui nous met en communication avec l'Esprit d'en-haut. Il lui donna un premier aperçu de cette économie merveilleuse qui devait désormais présider aux relations nouvelles entre le Père tout puissant et les hommes qu'il considérait comme ses enfants. Il le tira des ténèbres dans lesquelles il avait végété jusqu'alors, pour ouvrir ses yeux à la lumière céleste. Puis, afin de le mettre en garde contre les tentations de découragement, il lui annonça le prochain mystère du crucifiement, indispensable à la Rédemption.

Nicodème se retira ébloui et, mieux encore, convaincu. Sa fidélité ne se démentit plus, même dans des circonstances difficiles. Un jour que les pharisiens accusaient Jésus de séduire les foules pour les entraîner dans l'erreur, il les réduisit au silence par un argument juridique tiré de la Loi qui ne permet pas de condamner un homme sans l'avoir entendu, et cela lui valut d'être traité de « Galiléen, » c'est-à-dire de sectateur du Christ, ce que ses ennemis considéraient comme une injure. Enfin, au moment de la Passion, si Nicodème n'eut, pas plus que les apôtres eux-mêmes, l'héroïsme de se montrer au pied de la croix, il fut l'un des premiers à se rendre sur le Calvaire pour recueillir le cadavre du supplicié et l'ensevelir avec les parfums de myrrhe et d'aloès qu'il avait apportés en quantité considérable.

Malheureusement ses exemples ne furent guère suivis par ses collègues, et le christianisme naissant trouva toujours beaucoup plus de persécuteurs que de protecteurs parmi les maîtres en Israël.

LXXVI

LES PRÊTRES DE L'ANCIEN TESTAMENT

Tandis que les Docteurs interprétaient les Livres saints, les prêtres étaient spécialement chargés de rendre à Jéhovah le culte public revendiqué par lui.

I

Il faut bien prendre garde de confondre le sacerdoce de l'Ancienne Loi avec celui qui a été institué, pour le remplacer, par N.-S. Jésus-Christ. Ils diffèrent en une multitude de points essentiels.

Et d'abord dans la désignation des prêtres. L'Eglise catholique ouvre les portes de ses sanctuaires à tous ceux de ses enfants d'honnête naissance, pourvu qu'ils présentent les garanties de science et de vertu nécessaires et qu'ils aient entendu cet appel mystérieux et divin que l'on nomme la vocation. Il n'en allait pas de même autrefois. A l'origine du monde, chaque patriarche, chaque chef de famille ou de tribu remplissait lui-même, dans son clan, les fonctions de sacrificateur en même temps que celles de maître temporel. C'était lui qui servait d'intermédiaire entre Jéhovah et le groupe de personnes qui lui étaient soumises.

Au moment de la sortie d'Egypte, Moïse, sous l'inspiration du Seigneur, voulut modifier cet état de choses vraiment trop primitif et qui ne répondait plus aux convenances d'une civilisation qui allait en se développant. Dieu lui-même lui ordonna de choisir son frère Aaron pour en faire le grand-prêtre du peuple hébreu tout entier et d'imposer que le culte public serait perpétuellement assuré par les membres de la tribu de Lévi, qui forma dès lors une caste exclusivement sacerdotale.

Le rite suivant lequel Moïse devait consacrer Aaron et ses fils, les premiers prêtres, lui avait été dicté par Jéhovah et se trouve relaté au XXIX^e^ chapitre de l'Exode. La façon dont la cérémonie fut exécutée a été racontée au VIII^e^ chapitre du Lévitique. Il fallut d'abord procéder à la purification des candidats au sacerdoce, symbolisée par un bain. Après quoi, à l'entrée du tabernacle, Moïse revêtit son frère et son neveu des insignes de leur dignité, c'est-à-dire la ceinture et la tunique de lin.

Aaron reçut en outre, comme marque distinctive de son pontificat, la robe de l'éphod, ornée de pierres précieuses, le rational carré, formé de douze joyaux qui portaient chacun le nom d'une tribu d'Israël, et la tiare ou couronne sacrée. Puis Moïse, qui agissait toujours comme un délégué direct de Dieu, consacra avec de l'huile le tabernacle lui-même et tous les instruments qui devaient servir au culte. Il versa de cette même huile sur la tête des nouveaux prêtres, qu'il oignit une fois encore avec le sang d'un veau offert en sacrifice.

Les élus inaugurèrent leur charge en procédant eux-mêmes à l'holocauste de deux béliers, ainsi qu'à d'autres oblations rituelles. Jéhovah tint à sanctionner par un miracle l'agrément qu'il accordait à cette cérémonie : afin que la gloire divine soit révélée à tout le peuple, un feu surnaturel jaillit et dévora les victimes présentées sur l'autel.

A partir de cet instant, la nation privilégiée possédait un corps sacerdotal, hiérarchiquement établi et qui devait se continuer jusqu'à l'avènement de Jésus, Pontife de la Nouvelle Loi. Pour assurer cette continuité, le grand législateur des Juifs eut recours au principe de l'hérédité. Il décida que tous les hommes de la tribu de Lévi seraient affectés au service des autels ; mais il eut soin d'établir entre eux une hiérarchie qui séparait les simples lévites des prêtres, leurs supérieurs, et ceux-ci du grand-prêtre, chef souverain.

Aucun d'eux n'était astreint à la loi du célibat ; mais la règle qui exigeait que les enfants d'Israël contractent toujours un mariage au sein même de leur tribu natale maintenait la pureté de leur race.

Il est encore à noter que le rite solennel de la consécration, dont nous venons d'indiquer les lignes principales, ne se renouvelait pas avec toute son ampleur pour chaque nouveau prêtre, contrairement à ce qui se passe dans nos ordinations actuelles. En la personne d'Aaron et de ses fils, tous leurs descendants étaient censés avoir été consacrés, jusqu'aux générations les plus lointaines. Ils étaient prêtres comme on est généralement noble : par la naissance, sauf à ne commencer l'exercice de leurs fonctions que lorsque l'âge et des études suffisantes les mettraient à même de s'en acquitter dignement.

Cette organisation du sacerdoce dura jusqu'aux derniers temps de la Loi antique, si bien que les prêtres avec lesquels Notre-Seigneur entra en relations étaient les héritiers directs et légitimes du premier Pontife et continuaient à accomplir les rites fixés lors de l'époque mosaïque.

II

Les obligations des membres de la tribu de Lévi étaient fixées par ce que les exégètes ont appelé le « Code sacerdotal » et qui se compose de diverses parties du Pentateuque. Cette législation comporte d'abord le *Lévitique* tout entier, qui est aussi connu sous le nom de « livre des prêtres », ce qui suffit à indiquer le sujet dont il traite. Mais il faut y joindre encore plusieurs chapitres de l'*Exode* et des *Nombres*, ainsi que certaines péricopes tirées du *Deutéronome*. Enfin quelques dispositions supplémentaires ont été insérées dans le livre de Josué.

Le grand principe qui régissait la religion hébraïque était celui de l'unité de lieu pour le culte. On ne pouvait offrir des sacrifices officiels que dans le Temple de Jérusalem, et les synagogues qui se trouvaient à peu près dans toutes les plus petites villes, n'étaient que des lieux de réunions pieuses, où on n'avait pas le droit de procéder aux cérémonies solennelles ordonnées par la Loi.

Il s'ensuit donc que tous les prêtres et lévites devaient remplir leur service dans la capitale ; mais ils n'étaient nullement obligés d'y séjourner l'année entière. En effet, ils se relayaient, dans les divers ministères, à tour de rôle et chacun d'eux n'y demeurait qu'un temps relativement court. Le reste de l'année, ils étaient libres de se retirer dans les villes qui leur étaient réservées et de s'y livrer, avec leurs familles, aux occupations de leur goût, sauf à retourner à Jérusalem quand le roulement établi viendrait à les y rappeler.

On voit déjà quel abîme il y avait entre ces prêtres, mariés et occupés souvent de soins matériels, et le clergé que nous connaissons, qui voue sa vie entière à la gloire de Dieu ainsi qu'au salut des âmes, sans devoir se laisser entraîner ni par aucun lien familial, ni par aucune considération terrestre. Peut-être pourrait-on rechercher quelque vague et lointaine analogie avec les prêtres orthodoxes grecs, qui sont mariés, eux aussi, et, durant la semaine, s'occupent beaucoup plus de cultiver leurs champs que de songer aux choses sacrées ; mais cette similitude est tellement superficielle que mieux vaut l'effleurer sans y insister.

Au fond, les lévites et les prêtres de l'Ancien Testament étaient presque des hommes vivant comme les autres, sous la réserve d'une période à accomplir dans les soins du Temple. Sans doute, le Seigneur leur prescrivait de se sanctifier plus que le vulgaire, car leurs occupations sacrées exigeaient une pureté plus haute et ceux qui avaient l'honneur d'approcher du Tabernacle et de l'autel des holocaustes devaient se donner en exemple à la population d'Israël. Mais il y avait loin de cette sainteté légale à l'abnégation surnaturelle et intime que Jésus attend de ceux qu'il a daigné constituer comme ses ministres. Sur ce point-là, comme sur les autres, le Nouveau Testament montre, sur la Loi antique, un énorme progrès et une écrasante supériorité.

Il fallut cependant pourvoir à la subsistance de la tribu consacrée. Quand se fit le partage de la Terre promise entre les tribus d'Israël, Jéhovah avait interdit qu'un lot de territoire fût attribué aux descendants de Lévi, car il tenait à les distinguer du reste de leurs frères, au-dessus desquels ils étaient élevés, et il convenait que ces serviteurs officiels de Dieu témoignassent, dans une certaine mesure, de quelque détachement à l'égard des possessions temporelles.

Pour les faivre vivre ainsi que leurs femmes et leurs enfants, un double système était établi. D'abord non seulement les sacrificateurs, mais encore les simples lévites qui les secondaient avaient le droit de prélever une partie de la chair des victimes, après qu'elles avaient été présentées